

28 nov 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 28 novembre 2003](#)

10e anniversaire du génocide rwandais

MM. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, et André Flahaut, Ministre de la Défense, ont informé le Conseil des Ministres des préparatifs en vue de la commémoration du dixième anniversaire du génocide rwandais. Le Conseil a marqué son accord de principe sur le projet de création d'un lieu-mémoire et d'un centre pédagogique à l'endroit où dix militaires belges ont été assassinés, à Kigali.

MM. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, et André Flahaut, Ministre de la Défense, ont informé le Conseil des Ministres des préparatifs en vue de la commémoration du dixième anniversaire du génocide rwandais. Le Conseil a marqué son accord de principe sur le projet de création d'un lieu-mémoire et d'un centre pédagogique à l'endroit où dix militaires belges ont été assassinés, à Kigali.

Ces cérémonies, qui se dérouleront à Kigali le 6 avril 2004, sont importantes pour la consolidation d'une paix durable dans le pays, d'une part, et pour le renforcement des relations belgo-rwandaïses, d'autre part. Parmi les initiatives belges, citons, entre autres, l'aménagement et la valorisation du Gisozi Genocide Memorial center (musée du génocide), la réhabilitation du Nyamata Memorial Site (*), le soutien à la réalisation de deux stèles commémoratives identiques à Kigali et à Bruxelles, le soutien à l'organisation de la Conférence Internationale sur le génocide, à Kigali, du 3 au 6 avril 2004, ou encore la diffusion, dans les écoles belges et rwandaïses, d'un film éducatif, en français et en néerlandais, sur le génocide. Le projet de création d'un lieu-mémoire à Kigali vise à rencontrer à la fois les souhaits des familles des 10 paracommandos assassinés il y a dix ans, en préservant ce lieu de mémoire, et la volonté des Rwandais d'utiliser ce lieu à des fins pédagogiques, sous le slogan " Plus jamais cela ! ". Il s'agira d'un lieu éducatif, qui invitera à comprendre, à réfléchir, à discuter et à envisager la problématique des droits de l'homme au Rwanda, mais aussi dans d'autres pays, via des panneaux didactiques, une bibliothèque, un centre audiovisuel, une salle de conférence, un cyber-espace, un lieu de discussions et une salle polyvalente. (*) l'église dans laquelle plus de 10.000 personnes ont trouvé la mort.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe